

Recrutement de la promotion de l'EIR-A 2022-2023

Entrer dans le parcours de l'EIR-A :

Le parcours de l'EIR-A comprend la participation obligatoire à deux séminaires annuels de formation doctorale sur de grands enjeux internationaux des agrobiosciences, et la réalisation d'un séjour de trois mois minimum dans un laboratoire à l'international. Pour les étudiants étrangers, le séjour doit être réalisé dans un pays différent de son pays d'origine.

Les objectifs de ce parcours sont pour le/la doctorant/e :

- de se placer au cœur d'enjeux de société et de questionnements scientifiques,
- de construire ou élargir son réseau de doctorant/e/s, chercheurs/chercheuses, et autres professionnels,
- de s'ouvrir à l'international par d'autres environnements de recherche ;
- de préparer son insertion professionnelle de futur/e docteur.

Sont éligibles les doctorant/e/s inscrit/e/s en 1^{re} ou 2^{ème} année de thèse en 2022-2023, accueilli/e/s dans les laboratoires des membres de l'Alliance Agreenium et/ou ayant une direction de thèse relevant d'un membre.

Les doctorant/e/s intéressé/e/s par ce parcours sont invité/e/s à prendre contact avec leur direction de thèse pour candidater.

L'inscription au parcours de l'EIR-A implique un engagement formel du/de la doctorant/e, et l'accord de la direction de thèse, de la direction de l'école doctorale, et du/de la responsable de la structure d'accueil, pour participer aux deux séminaires annuels et construire un projet de recherche incluant une mobilité à l'international de 3 mois minimum.

Le séjour à l'international est organisé par les laboratoires. Le/la doctorant/e, avec sa direction de thèse et son unité de recherche, est acteur/actrice de la recherche du laboratoire d'accueil à l'international, et du financement de la mobilité. Le choix du moment de la mobilité est à la convenance des laboratoires d'origine et d'accueil. Il a lieu de préférence entre le premier et le deuxième séminaire pour optimiser la synergie entre le séjour de recherche à l'international et la participation aux deux séminaires, et si possible d'un seul tenant pour accroître l'aspect immersif du séjour.

Les possibilités de financement de la mobilité internationale varient d'un site académique à un autre : des opportunités locales sont proposées par des Écoles doctorales, des Universités, Labex, Idex et I-Sites, et des collectivités territoriales. Des organismes de recherche ont également mis en place des dispositifs.

Le/la référent/e régional/e du parcours de l'EIR-A et la Commission de la formation doctorale d'Agreenium peuvent apporter leur appui pour identifier les pistes de financement les plus adaptées.

Après avis de la Direction de thèse, la cellule de coordination et d'appui de l'Alliance Agreenium examinera, en concertation avec la Commission de la formation doctorale, la possibilité d'apporter un complément financier aux doctorant(e)s qui auront effectué des démarches proactives et auxquels il manquerait une partie du financement pour réaliser leur projet de mobilité. Les candidats éligibles à un complément Agreenium (l'établissement d'inscription en thèse, membre d'Agreenium, doit être différent de l'employeur) auront la possibilité de demander ce complément au fil de l'eau en présentant un budget détaillé et une lettre motivant la demande.

Les dossiers de candidature sont à envoyer aux coordinateurs/coordinatrices régionaux/régionales lié/e/s à l'implantation du laboratoire de thèse :

Ile-de-France : Alexandre Péry
Bretagne et Pays-de-la-Loire : Marilyne Huchet
Bourgogne Franche-Comté : Hélène Poirier
Grand Est : Meriem Fournier
Occitanie site de Montpellier : Alice François
Occitanie site de Toulouse : Fabienne Vaillau
Nouvelle Aquitaine : Jean-Philippe Fontenelle
Auvergne Rhône-Alpes : Estelle Loukiadis

Pour les autres régions, selon les organismes de recherche, les dossiers de candidature sont à envoyer aux contacts suivants :

Cirad : Magali Dufour
INRAE : Irina Vassileva

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 31 janvier 2023

La procédure de sélection :

La sélection des candidat/e/s se déroule en deux étapes :

1. Une sélection régionale ou par organisme,
2. Puis une sélection nationale.

Les candidat/e/s sont évalué/e/s et classé/e/s par un comité régional EIR-A en une liste unique pour chacune des huit régions ciblées, et pour chaque organisme dans le cas d'un laboratoire d'accueil situé hors de ces huit régions, sans quota prédéfini.

Chaque coordinateur/coordinatrice de l'EIR-A transmet à la cellule de coordination et d'appui de l'Alliance Agreenium l'ensemble des dossiers reçus avec un bref avis de délibération et une fiche de notation par dossier.

La sélection finale des lauréat/e/s est effectuée au niveau national par la Commission de la formation doctorale d'Agreenium. Une liste principale de 45 lauréat/e/s maximum est arrêtée, avec une liste complémentaire classée.

Les critères de sélection :

- recevabilité des dossiers : le dossier de candidature doit être renseigné avec toutes les signatures, cachets et avis requis.
- qualité de la lettre de motivation
- des possibilités de mobilité à l'international sont-elles déjà envisagées au cours de la thèse ?
- Leur bénéfice pour la thèse est-il évalué de manière convaincante ?